

## Principe d'inclusion et d'égalité des chances

Entrée en vigueur : À la date d'approbation  
Propriétaire : Vice-président, Apprentissage, compétences et  
rémunération globale – RH  
Révisé tous les 5 ans  
Identificateur Livelink : 693697778

Document contrôlé  
© 2020 Suncor Énergie Inc. Tous droits réservés.

## 1 À propos de ce principe

---

**Public cible** Le présent principe s'applique à Suncor Énergie Inc. et à ses filiales sur lesquelles Suncor exerce un contrôle opérationnel (collectivement appelées « Suncor », « la Société » ou « l'ensemble de la Société »).

Dans le présent document, l'expression « personnel de Suncor » désigne les membres du conseil d'administration, les membres de la direction, les employés et les entrepreneurs indépendants (auparavant appelés travailleurs contractuels) de Suncor.

---

## 2 Principe d'inclusion et d'égalité des chances

### 2.1 Énoncé de principe

---

**Inclusion** Nous reconnaissons la valeur et l'importance d'une culture respectueuse, inclusive et collaborative, laquelle favorise un rendement commercial plus fort et un milieu de travail plus sain.

Nous offrirons un lieu de travail qui encourage le respect mutuel et les relations de travail positives et sans discrimination, où chacun peut s'épanouir, se sentir à sa place et participer pleinement.

---

**Égalité des chances** Nous offrirons l'égalité des chances, y compris l'examen des candidatures pour l'embauche et l'avancement en fonction des besoins commerciaux, des exigences des postes, des compétences, des capacités et du potentiel, conformément à toutes les lois et réglementations applicables aux personnes qui sont qualifiées pour remplir les exigences des postes.

---

**Soutien de la diversité** Nous soulignerons et soutiendrons les expériences et opinions uniques de notre personnel en offrant un environnement de travail sécuritaire sur le plan psychologique et en éliminant les obstacles qui empêchent la pleine participation des employés.

---

## 2.2 Principes directeurs

Suncor s'engage à :

---

**Éliminer la discrimination**

Éliminer la discrimination et favoriser l'égalité et la diversité par l'entremise de nos principes, pratiques et méthodes.

---

**Faire preuve d'équité**

Entreprendre des efforts spéciaux pour attirer les groupes diversifiés et faciliter leur embauche.

---

## Sommaire des modifications

Ce sommaire indique :

- L'emplacement de chaque modification dans le document.
- Toutes les modifications apportées dans ce document depuis la dernière version approuvée et publiée.

Emplacement de la modification	Sommaire des modifications
Document entier	Il s'agit de la révision initiale de ce document.



Les exigences modifiées dans la nouvelle version sont indiquées au moyen d'un triangle de révision.